



DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2023 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2023

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers présentés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2023 ainsi que notre document d'information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs>.

Bénéfice net 3,6 milliards de dollars <i>Baisse de 14 % d'un exercice à l'autre</i>	Bénéfice dilué par action 2,58 \$ <i>Baisse de 13 % d'un exercice à l'autre</i>	Total de la DPPC⁽¹⁾ 600 millions de dollars <i>Ratio de la DPPC liée aux prêts⁽²⁾ en hausse de 5 p.b.⁽³⁾ d'un trimestre à l'autre</i>	RCP⁽⁴⁾ 14,4 % <i>Baisse par rapport à 18,4 % à l'exercice précédent</i>	Ratio CET1⁽⁵⁾ 13,7 % <i>Nettement supérieur au seuil réglementaire</i>
Bénéfice net ajusté⁽⁶⁾ 3,8 milliards de dollars <i>Baisse de 13 % d'un exercice à l'autre</i>	Bénéfice dilué par action ajusté⁽⁶⁾ 2,65 \$ <i>Baisse de 11 % d'un exercice à l'autre</i>	Total de la CVPC⁽⁷⁾ 4,8 milliards de dollars <i>Ratio de la CVPC liée aux prêts⁽⁸⁾ en hausse de 3 p.b. d'un trimestre à l'autre</i>	RCP ajusté⁽⁶⁾ 14,9 % <i>Baisse par rapport à 18,6 % à l'exercice précédent</i>	Ratio de liquidité à court terme 135 % <i>Hausse par rapport à 130 % au trimestre précédent</i>

TORONTO, le 25 mai 2023 — La Banque Royale du Canada⁽⁹⁾ (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 3,6 milliards de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2023, soit une baisse de 604 millions, ou 14 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,58 \$, ayant reculé de 13 % par rapport à cette même période. Le bénéfice net ajusté⁽⁶⁾ de 3,8 milliards de dollars et le bénéfice net ajusté par action⁽⁶⁾ de 2,65 \$ affichent respectivement une baisse de 13 % et de 11 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les résultats du trimestre à l'étude reflètent l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit, le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'établissant à 30 p.b., en raison surtout des dotations liées aux prêts productifs constituées au cours du trimestre à l'étude du fait principalement des changements défavorables de nos perspectives concernant la qualité du crédit et nos perspectives macroéconomiques, alors que des contrepassations avaient été comptabilisées un an plus tôt, en raison de la diminution de l'incertitude engendrée par la pandémie de COVID-19. L'accroissement des dotations liées aux prêts douteux a également contribué à la hausse du trimestre considéré.

Le bénéfice avant dotation et impôt⁽⁹⁾ s'est élevé à 5 milliards de dollars, en hausse de 54 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à il y a un an, ce qui reflète principalement la progression du revenu net d'intérêt découlant de la hausse des taux d'intérêt et la forte croissance des prêts des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine. L'augmentation constatée pour le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement dans le secteur Marchés des Capitaux a également contribué à cette progression. Ces facteurs ont été atténués par la hausse des coûts, du fait essentiellement de la montée des coûts liés au personnel, notamment l'augmentation de l'effectif, ainsi que par la hausse de la rémunération fondée sur des actions. L'accroissement des honoraires professionnels (y compris les investissements dans la technologie) et l'accroissement des coûts discrétionnaires afin de soutenir la forte croissance attribuable aux clients ont également contribué à la hausse des coûts.

Nous avons déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 1,35 \$ par action, soit une augmentation de 0,03 \$, ou 2 %.

Notre solide bilan combiné à notre position de capital forte, et un ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) ayant atteint 13,7 %, ont soutenu la forte croissance des volumes et le versement de dividendes sur les actions ordinaires de 1,8 milliard de dollars. Nous affichons un excellent ratio de liquidité à court terme moyen de 135 %. Nous maintenons en outre un ratio de la correction de valeur pour pertes de crédit prudent, qui reflète les dotations liées aux prêts productifs de 173 millions de dollars constituées au cours du trimestre à l'étude.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a progressé de 14 %, reflétant l'incidence du Dividende pour la relance du Canada (DRC) et des autres ajustements fiscaux connexes dans le trimestre précédent. Le bénéfice net ajusté⁽⁶⁾ est en baisse de 13 % en raison du recul des résultats des secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Assurances.

« Comme en attestent les résultats de notre deuxième trimestre, RBC ne fera jamais de compromis lorsqu'il s'agit de servir les intérêts de nos clients et de favoriser la création de valeur durable à long terme pour eux, nos collectivités et nos actionnaires. Notre stratégie de croissance ciblée, notre gestion prudente des risques et des capitaux et notre modèle d'affaires diversifié témoignent de notre solidité et de notre stabilité dans un macro-environnement complexe. Nous continuons de tirer parti des avantages que nous procurent nos investissements stratégiques dans la technologie et nos talents remarquables, et sommes ainsi confiants dans notre capacité à freiner la croissance des dépenses et à accroître notre efficacité tout en continuant de répondre aux besoins de nos clients. »

— Dave McKay, président et chef de la direction de RBC

	Données présentées :		Montants ajustés ⁽⁶⁾ :	
T2 2023 par rapport au T2 2022	• Bénéfice net de 3 649 millions de dollars	↓ 14 %	• Bénéfice net de 3 758 millions de dollars	↓ 13 %
	• Bénéfice dilué par action de 2,58 \$	↓ 13 %	• Bénéfice dilué par action de 2,65 \$	↓ 11 %
	• RCP de 14,4 %	↓ 400 p.b.	• RCP de 14,9 %	↓ 370 p.b.
	• Ratio CET1 de 13,7 %	↑ 50 p.b.		
T2 2023 par rapport au T1 2023	• Bénéfice net de 3 649 millions de dollars	↑ 14 %	• Bénéfice net de 3 758 millions de dollars	↓ 13 %
	• Bénéfice dilué par action de 2,58 \$	↑ 13 %	• Bénéfice dilué par action de 2,65 \$	↓ 15 %
	• RCP de 14,4 %	↑ 180 p.b.	• RCP de 14,9 %	↓ 220 p.b.
	• Ratio CET1 de 13,7 %	↑ 100 p.b.		
Cumul annuel 2023 par rapport au cumul annuel 2022	• Bénéfice net de 6 863 millions de dollars	↓ 18 %	• Bénéfice net de 8 101 millions de dollars	↓ 4 %
	• Bénéfice dilué par action de 4,86 \$	↓ 16 %	• Bénéfice dilué par action de 5,76 \$	↓ 2 %
	• RCP de 13,5 %	↓ 440 p.b.	• RCP de 16,0 %	↓ 210 p.b.

(1) DPPC : Dotation à la provision pour pertes de crédit.

(2) Le ratio de la DPPC liée aux prêts représente la DPPC liée aux prêts exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

(3) p.b. : Points de base.

(4) RCP : Rendement des capitaux propres attribuable aux actionnaires ordinaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR aux pages 3 et 4 du présent communiqué portant sur les résultats.

(5) Ce ratio correspond aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) divisés par l'actif pondéré en fonction des risques, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF (Bâle III).

(6) Mesure hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR aux pages 3 et 4 du présent communiqué portant sur les résultats.

(7) CVPC : Correction de valeur pour pertes de crédit

(8) Le ratio de la CVPC liée aux prêts représente la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts exprimée en pourcentage du total des prêts et acceptations.

(9) Les expressions « nous », « notre » ou « RBC » désignent la Banque Royale du Canada et ses filiales, le cas échéant.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le bénéfice net de 1 915 millions de dollars a reculé de 319 millions, ou 14 %, sur un an, en raison essentiellement de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit qui reflète principalement les dotations liées aux prêts productifs constituées pendant le trimestre à l'étude, qui contrastent avec les contrepassations de dotations liées aux prêts productifs de l'exercice précédent. L'augmentation des coûts liés au personnel et à la technologie, y compris l'augmentation du nombre d'employés à temps plein et le numérique, ainsi que la hausse du taux d'imposition effectif attribuable à l'augmentation de 1,5 % du taux d'imposition des sociétés au Canada, ont également contribué à cette diminution. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse du revenu net d'intérêt, laquelle reflète l'élargissement des écarts et la croissance moyenne des volumes de 8 % pour ce qui est des dépôts et des prêts du secteur Services bancaires canadiens.

Le bénéfice net s'est replié de 211 millions de dollars, ou 10 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui tient principalement à la diminution du revenu net d'intérêt attribuable au fait que le trimestre à l'étude comptait trois jours de moins que le trimestre précédent ainsi qu'au rétrécissement des marges, qui découle essentiellement de changements dans la composition des produits. La diminution des revenus sur cartes a également contribué à la baisse précitée.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net de 742 millions de dollars a diminué de 67 millions, ou 8 %, par rapport à il y a un an, et ce, en raison surtout de la diminution de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients attribuable à des conditions de marché défavorables et aux profits à la cession de certaines sociétés affiliées secondaires au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit et des honoraires et des coûts liés au personnel a également contribué à cette diminution. Ces facteurs ont été atténués par la progression du revenu net d'intérêt attribuable à l'élargissement des écarts par suite de la hausse des taux d'intérêt, qui s'est en outre traduite par une augmentation des revenus tirés des dépôts dans des comptes de passage.

Le bénéfice net a diminué de 106 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la diminution du revenu net d'intérêt, la hausse des coûts de financement et l'incidence des changements dans la composition des produits ayant plus que neutralisé l'avantage lié à la hausse des taux d'intérêt. Le recul des revenus tirés des transactions a également contribué à cette diminution.

Assurances

Le bénéfice net s'est établi à 139 millions de dollars, soit un repli de 67 millions, ou 33 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par l'augmentation des coûts de financement.

Le bénéfice net a diminué de 9 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'incidence d'un ajustement actuariel défavorable au cours du trimestre à l'étude.

Marchés des Capitaux

Le bénéfice net de 939 millions de dollars a progressé de 82 millions, ou 10 %, sur un an, et ce, principalement en raison de la baisse du taux d'imposition effectif découlant de changements dans la composition du bénéfice, de l'augmentation des revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement et de l'incidence du change. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit et le recul des revenus du secteur Marchés mondiaux.

Le bénéfice net a diminué de 284 millions de dollars, ou 23 %, par rapport au trimestre précédent, et ce, en raison surtout de la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation dans toutes les régions, ainsi que de celle des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe et de fusion et acquisition dans la plupart des régions. Ces facteurs ont été atténués par la diminution de la rémunération découlant de résultats inférieurs.

Fonds propres, liquidité et qualité du crédit

Fonds propres – Au 30 avril 2023, notre ratio CET1 s'établissait à 13,7 %, en hausse de 100 p.b. par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'incidence favorable des réformes de Bâle III, du montant net des capitaux autogénérés et des émissions d'actions dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes, ce qui a été contrebalancé en partie par l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques découlant de l'expansion des activités.

Liquidité – La moyenne du ratio de liquidité à court terme du trimestre clos le 30 avril 2023 s'est établie à 135 %, ce qui représente un excédent de quelque 102 milliards de dollars, comparativement à 130 % et à un excédent d'environ 88 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à court terme a augmenté par rapport au trimestre précédent en raison surtout d'une augmentation des dépôts et de la moyenne des dépôts liés au financement de gros, en partie contrebalancée par la croissance des prêts.

Au 30 avril 2023, le ratio de liquidité à long terme s'établissait à 113 %, ce qui représente un excédent d'environ 110 milliards de dollars, comparativement à 112 % et à un excédent d'environ 100 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme a augmenté par rapport au trimestre précédent en raison principalement de la croissance des dépôts et du financement stable, en partie contrebalancée par la croissance des prêts.

Qualité du crédit

Deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est chiffré à 600 millions de dollars, contre (342) millions il y a un an, ce qui rend principalement compte des dotations constituées pendant le trimestre à l'étude, qui contrastent avec les contrepassations de l'exercice précédent dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 48 p.b. pour s'établir à 30 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a pour sa part augmenté de 12 p.b. pour se fixer à 21 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs s'est chiffrée à 173 millions de dollars, comparativement à (504) millions il y a un an, ce qui tient essentiellement aux dotations constituées au cours du trimestre à l'étude, en raison principalement des changements défavorables dans nos perspectives concernant la qualité du crédit et nos perspectives macroéconomiques, dotations qui contrastent avec les contrepassations de l'exercice précédent, lesquelles étaient attribuables à la diminution de l'incertitude engendrée par la pandémie de COVID-19, principalement dans nos portefeuilles des secteurs Services bancaires canadiens et Marchés des Capitaux.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 267 millions de dollars, en raison surtout de l'accroissement des dotations dans nos portefeuilles des secteurs Services bancaires canadiens et Marchés des Capitaux dans quelques secteurs d'activité, notamment ceux de la consommation discrétionnaire et de l'immobilier et autres.

Deuxième trimestre de 2023 par rapport au premier trimestre de 2023

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 68 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de l'accroissement des dotations des secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, lequel a été contrebalancé en partie par la diminution des dotations du secteur Gestion de patrimoine. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 5 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 4 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs est demeurée inchangée à 173 millions de dollars, l'augmentation des dotations du secteur Marchés des Capitaux ayant été neutralisée par la diminution des dotations des secteurs Gestion de patrimoine et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 84 millions de dollars, ou 24 %, ce qui témoigne en grande partie de l'accroissement des dotations du secteur Marchés des Capitaux dans quelques secteurs d'activité, y compris ceux de la consommation discrétionnaire et de l'immobilier et autres, et dans nos portefeuilles du secteur Services bancaires canadiens.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures de rendement

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Certaines mesures financières, incluant le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières.

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR (dont les ratios hors PCGR) sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent au lecteur de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent la comparabilité de notre performance financière pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2023 par rapport aux résultats des périodes correspondantes de l'exercice précédent et du trimestre clos le 31 janvier 2023. Les mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Bénéfice avant dotation et impôt

Le bénéfice avant dotation et impôt correspond au bénéfice (3 649 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2023; 4 253 millions pour le deuxième trimestre de 2022) avant impôt (771 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2023; 1 055 millions pour le deuxième trimestre de 2022) et dotation à la provision pour pertes de crédit (600 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2023; (342) millions pour le deuxième trimestre de 2022). Nous nous servons du bénéfice avant dotation et impôt pour évaluer notre capacité à faire croître notre bénéfice de façon continue, compte non tenu des pertes de crédit, lesquelles sont touchées par le caractère conjoncturel du cycle de crédit.

Résultats ajustés

Nous sommes d'avis que la communication de résultats ajustés et de certaines mesures qui ne tiennent pas compte de l'incidence des éléments spécifiés décrits ci-après et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition améliore la comparabilité avec les périodes précédentes et permet au lecteur de mieux évaluer les tendances liées aux activités sous-jacentes. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2023 et le trimestre clos le 31 janvier 2023, nos résultats ont été touchés par les éléments spécifiés suivants :

- le DRC et les autres ajustements fiscaux connexes : cela reflète l'incidence du DRC et l'augmentation du taux d'imposition des sociétés canadiennes de 1,5 % applicable à l'exercice 2022, déduction faite des ajustements au titre de l'impôt différé, annoncés dans le budget 2022 du gouvernement du Canada et adoptés au premier trimestre de 2023;
- les coûts de transaction et d'intégration liés à l'acquisition prévue de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada).

Le tableau qui suit présente un rapprochement des résultats ajustés et des résultats présentés et illustre le calcul des mesures ajustées présentées. Les résultats et mesures ajustés présentés ci-après sont des mesures hors PCGR.

Résultats consolidés, montants présentés et ajustés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres d'actions et les pourcentages)	Aux ou pour les trimestres clos les			Aux ou pour les semestres clos les	
	30 avril 2023	31 janvier 2023	30 avril 2022 (1)	30 avril 2023	30 avril 2022 (1)
Total des revenus	13 520 \$	15 094 \$	11 220 \$	28 614 \$	24 286 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	600	532	(342)	1 132	(237)
Frais autres que d'intérêt	7 494	7 675	6 434	15 169	13 014
Bénéfice avant impôt	4 420	5 342	5 308	9 762	10 692
Impôt sur le résultat	771	2 128	1 055	2 899	2 344
Bénéfice net	3 649 \$	3 214 \$	4 253 \$	6 863 \$	8 348 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 581 \$	3 168 \$	4 182 \$	6 749 \$	8 221 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 388 388	1 382 754	1 409 702	1 385 525	1 415 855
Bénéfice de base par action (en dollars)	2,58 \$	2,29 \$	2,97 \$	4,87 \$	5,81 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 390 149	1 384 536	1 412 552	1 387 295	1 418 676
Bénéfice dilué par action (en dollars)	2,58 \$	2,29 \$	2,96 \$	4,86 \$	5,80 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	14,4 %	12,6 %	18,4 %	13,5 %	17,9 %
Taux d'imposition effectif	17,4 %	39,8 %	19,9 %	29,7 %	21,9 %
Total des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net (avant impôt)	138 \$	97 \$	63 \$	235 \$	126 \$
Élément spécifié : Transaction visant HSBC Canada et coûts d'intégration connexes (3)	56	11	-	67	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (4)	82	86	63	168	126
Total de l'impôt sur le résultat au titre des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net	29 \$	(1 032) \$	17 \$	(1 003) \$	33 \$
Élément spécifié : DRC et autres ajustements fiscaux connexes (3), (5)	-	(1 050)	-	(1 050)	-
Élément spécifié : Transaction visant HSBC Canada et coûts d'intégration connexes (3)	13	3	-	16	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (4)	16	15	17	31	33
Résultats ajustés (6)					
Bénéfice avant impôt - ajusté	4 558	5 439	5 371	9 997	10 818
Impôt sur le résultat - ajusté	800	1 096	1 072	1 896	2 377
Bénéfice net - ajusté	3 758 \$	4 343 \$	4 299 \$	8 101 \$	8 441 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires - ajusté	3 690 \$	4 297 \$	4 228 \$	7 987 \$	8 314 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 388 388	1 382 754	1 409 702	1 385 525	1 415 855
Bénéfice de base par action (en dollars) - ajusté	2,66 \$	3,11 \$	3,00 \$	5,76 \$	5,87 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 390 149	1 384 536	1 412 552	1 387 295	1 418 676
Bénéfice dilué par action (en dollars) - ajusté	2,65 \$	3,10 \$	2,99 \$	5,76 \$	5,86 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires - ajusté	14,9 %	17,1 %	18,6 %	16,0 %	18,1 %
Taux d'imposition effectif ajusté	17,6 %	20,2 %	20,0 %	19,0 %	22,0 %

(1) Il n'y avait aucun élément spécifié pour le trimestre clos le 30 avril 2022 et le semestre clos le 30 avril 2022.

(2) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.

(3) Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux.

(4) Représente l'incidence de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (excluant l'amortissement des logiciels), et de toute dépréciation du goodwill.

(5) L'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes ne tiennent pas compte d'un montant de 0,2 milliard de dollars comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

(6) À compter du deuxième trimestre de 2023, nous incluons la transaction visant HSBC Canada et les coûts d'intégration connexes et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition à titre d'éléments donnant lieu à des ajustements dans le calcul des mesures et ratios hors PCGR. Par conséquent, les résultats ajustés comparatifs ont été révisés par rapport à ceux présentés antérieurement conformément à notre mode de présentation des mesures hors PCGR.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres principales mesures du rendement et mesures hors PCGR, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2023.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications, y compris les déclarations de notre président et chef de la direction. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots et expressions « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « viser », « s'engager à », « avoir comme but ou objectif », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, que nos buts, notre vision et nos objectifs stratégiques en matière de rendement financier et de questions environnementales et sociales ou autres, ne se matérialisent pas, et que nos résultats réels diffèrent de façon significative de ces prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions.

Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance et de non-conformité à la réglementation (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés à la concurrence, aux modèles et au cadre juridique et réglementaire, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 (le rapport annuel 2022) ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2023. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique des secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada, les technologies de l'information et les cyberrisques, l'incertitude géopolitique, les risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques), les bouleversements numériques et l'innovation, les risques liés à la confidentialité, aux données et aux tierces parties, les changements de la réglementation, les risques liés à la culture et à la conduite, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence et l'émergence d'urgences sanitaires ou de crises de santé publique généralisées, telles que des épidémies et des pandémies, dont celle de COVID-19 et son incidence sur l'économie mondiale, la conjoncture des marchés financiers, ainsi que nos activités commerciales et nos résultats financiers, notre situation financière et nos objectifs financiers. D'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont présentés dans la rubrique portant sur le risque de notre rapport annuel 2022 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2023.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel de 2022, mises à jour à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2023. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres sont fournis aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2022 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2023. L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2023 en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

Notre conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 25 mai 2023 à 8 h 30 (HE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le deuxième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes. Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs/information-financiere.html> ou en composant le 416-340-2217 ou le 866-696-5910 et en entrant le code d'accès 6820081#, entre 8 h 20 et 8 h 25 (HE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 25 mai 2023 à 17 h (HE), et ce, jusqu'au 23 août 2023, en accédant à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs/information-financiere.html> ou en composant le 905-694-9451 ou le 800-408-3053 et en entrant le code d'accès 1977175#.

Renseignements aux médias

Gillian McArdle, directrice principale, Communications, gillian.mcardle@rbccm.com, 416-842-4231
Christine Stewart, directrice, Communications financières, christine.stewart@rbc.com, 647-271-2821

Renseignements aux investisseurs

Asim Imran, vice-président et chef, Relations avec les investisseurs, asim.imran@rbc.com, 416-955-7804
Marco Giurleo, directeur principal, Relations avec les investisseurs, marco.giurleo@rbc.com, 437-239-5374

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 98 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 17 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Nous sommes fiers d'appuyer une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des investissements dans la collectivité et le travail bénévole de nos employés. Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.rbc.com/collectivite-impact-social.

© Désignations commerciales de Banque Royale du Canada utilisées.